Envoyé en préfecture le 19/06/2024

Recu en préfecture le 19/06/2024

Publié le

ID: 030-213002884-20240613-DEL_2024_49B-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT NAZAIRE

Séance du 13 Juin 2024 Délibération n°DEL-2024-49

Nombres de membres :

Afférents au conseil municipal: 15

En exercice: 15

Qui ont pris part à la délibération : 11

DEPARTEMENT DU GARD

<u>Date de la convocation</u>: 07/06/2024 <u>Date d'affichage</u>: 07/06/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 13 Juin à 18h15 le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Mairie de Saint-Nazaire, sous la présidence de Monsieur Gérald MISSOUR.

Présents : Monsieur MISSOUR Gérald, Monsieur COMBA Jean-Bernard, , Madame POREAU Sylvie, Monsieur Didier AZNAR, Madame Amandine MARILLER, Monsieur GIRARD Jack, Madame ORNIA Katrine, Monsieur DELATTRE Aymeric, Madame GISSINGER Sylviane

Procuration : Madame Marie-Diane ALLEMAND à Monsieur Didier AZNAR, Monsieur Jérôme JUSSEAUME à Madame Sylviane GISSINGER

Absents excusés: Madame VINCENT Anne-Marie, Monsieur LEVANTERI Vincent, Monsieur ALLAINE Franck, Madame MORGAT-BEULIN Monique

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Didier AZNAR est nommé secrétaire de séance.

Objet de la délibération : Demande de subvention pour le projet labellisé 80 ans de la libération

Les années 2024 et 2025 seront marquées par les commémorations du 80ème anniversaire des Débarquements, de la Libération et de la Victoire. Elles représentent une occasion unique et exceptionnelle de revenir sur un épisode dramatique de l'histoire de France et de l'Europe.

Ce conflit, par son ampleur, notamment de sacrifices humains, a marqué notre pays et restera à jamais dans la mémoire collective.

Dans le cadre de ce cycle commémoratif, les acteurs locaux ont été invités à déposer en décembre dernier des Appels à Projets afin d'obtenir le label « Mission Libération ».Le comité de labellisation du Gard a labellisé notre projet en janvier 2024.

Afin de perpétuer la mémoire des victimes militaires et civiles de cette terrible guerre, des Monuments aux Morts ont été érigés dans les communes françaises.

Dans le cadre de ces commémorations, la commune de Saint-Nazaire souhaite réaliser un Monument aux Morts Mémoriel sur l'espace paysager de la place publique. En effet, notre Monument aux Morts actuel situé sur la